



Notice d'utilisation

Logano G234X

Chaudière gaz

Sommaire

1	Consignes de sécurité	2
1.1	Explication des symboles	2
1.2	Consignes de sécurité	2
2	Description du produit	4
2.1	Utilisation conforme à l'usage prévu	4
2.2	Informations produit	4
3	Mise en service	4
3.1	Mise en marche de l'installation de chauffage	4
3.2	Coupage de l'alimentation en gaz	5
3.3	Vérifier la pression de service, rajouter de l'eau de chauffage et purger l'installation	6
3.3.1	Contrôle de la pression de service	6
3.3.2	Rajouter de l'eau de chauffage et purger l'installation ..	6
3.4	Remarques relatives au fonctionnement	7
4	Mise hors service	7
4.1	Mise hors service normale de l'installation de chauffage	7
4.2	Mise hors service de l'installation de chauffage pour une période prolongée	7
4.3	Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence	7
5	Inspection et entretien	8
5.1	Remarques générales	8
5.2	Importance d'un entretien régulier	8
5.3	Nettoyage et entretien	8
6	Protection de l'environnement/Recyclage	8

1 Consignes de sécurité

1.1 Explication des symboles

Avertissements

Dans le texte, les avertissements sont indiqués par un triangle de signalisation sur fond grisé. En outre, les mots de signalement caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

- **AVIS** signale le risque de dégâts matériels.
- **PRUDENCE** signale le risque d'accidents corporels légers à moyens.
- **AVERTISSEMENT** signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.
- **DANGER** signale le risque d'accidents graves voire mortels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole ci-contre.

Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvois à un autre passage dans le document
•	Énumération / Enregistrement dans la liste
–	Énumération / Entrée de la liste (2e niveau)

Tab. 1 Symboles

1.2 Consignes de sécurité

Danger de mort dû au non-respect de sa propre sécurité

- ▶ Ne jamais se mettre en danger de mort ! La sécurité des personnes est toujours prioritaire.

Danger en cas de fuite audible de gaz

- ▶ Quitter le bâtiment immédiatement.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes.
- ▶ Informer la police et les pompiers depuis l'extérieur du bâtiment.
- ▶ Appeler le fournisseur de gaz et un installateur qualifié et agréé ou le service technique depuis un poste situé à **l'extérieur du bâtiment**.

Risques en cas d'odeur de fumée

- ▶ Déconnecter l'installation de chauffage avec l'interrupteur d'arrêt d'urgence.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Appeler un installateur qualifié et agréé ou le service technique.

Risque d'incendie en raison des travaux de soudure

Lors de travaux de soudure effectués à proximité de produits inflammables :

- ▶ Prendre des mesures de sécurité appropriées.

Risques en cas d'odeur de gaz

- ▶ Fermer le robinet de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ni de téléphone.
- ▶ N'utiliser aucune prise de courant.
- ▶ Eteindre toute flamme nue.
- ▶ Ne pas fumer.
- ▶ Ne pas utiliser de briquet.
- ▶ Avertir tous les occupants et leur demander de quitter l'immeuble.
- ▶ Ne pas sonner.
- ▶ **Depuis l'extérieur du bâtiment** : informer la police et les pompiers.
- ▶ **Depuis l'extérieur du bâtiment** : appeler le fournisseur de gaz et un installateur qualifié et agréé ou le service technique.

Danger dû à l'échappement des fumées

- ▶ Veiller à ce qu'aucun clapet d'arrivée d'air (barometric damper) ou aucun clapet des fumées à commande thermique ne soit installé après le raccordement des fumées.
- ▶ Ne pas manipuler ni retirer l'interrupteur d'arrêt des fumées et ne pas tenter de le réparer.
- ▶ Si l'interrupteur d'arrêt des fumées doit être remplacé, monter le nouvel interrupteur sur l'emplacement d'origine.
- ▶ Si l'interrupteur d'arrêt des fumées se déclenche fréquemment, le système d'évacuation des fumées ou la cheminée présentent un problème qui doit être éliminé sans délai.
- ▶ S'assurer que les tuyaux des fumées et la cheminée ne sont ni endommagés ni bouchés.
- ▶ Raccorder un seul appareil par système d'évacuation des fumées et par cheminée.
- ▶ Le système d'évacuation des fumées ne doit pas être posé dans ou à travers une autre conduite d'évacuation d'air.
- ▶ Le système d'évacuation des fumées doit être vérifié une fois par an. Toutes les pièces présentant des signes de corrosion ou autres doivent être remplacées.

Risques d'explosion de gaz inflammables

- ▶ Faire effectuer les travaux sur les composants conducteurs de gaz uniquement par des installateurs ou des services techniques qualifiés et agréés.
- ▶ Faire effectuer l'installation, le raccordement du gaz et des fumées, la première mise en service, le raccordement électrique et l'entretien ainsi que la maintenance par des installateurs ou des services techniques agréés et qualifiés.

Risques d'intoxication

- ▶ Ne pas diminuer ni obturer les ouvertures d'alimentation en air de combustion.
- ▶ Mettre la chaudière en service que si tous les obstacles rencontrés sur site ont été éliminés.

Risques dus aux matières explosives et facilement inflammables

- ▶ Ne pas utiliser ni stocker les matériaux facilement inflammables ou combustibles à proximité de la chaudière (par ex. papier, rideaux, vêtements, solvants, couleurs).
- ▶ Pour le stockage d'objets, respecter une distance minimale de 16 pouces (415 mm) par rapport à la chaudière.

Danger dû au non-respect des dispositifs de sécurité

Pendant le fonctionnement de l'appareil, de l'eau chaude peut s'écouler par la soupape de sécurité.

- ▶ Ne fermer en aucun cas les soupapes de sécurité.

Risque d'électrocution si la chaudière est ouverte

Avant d'ouvrir la chaudière :

- ▶ Mettre l'installation de chauffage hors tension par l'interrupteur principal ou le fusible principal correspondant. Il ne suffit pas d'arrêter l'appareil de régulation. L'alimentation électrique de l'appareil de régulation doit être coupée.
- ▶ Protéger l'installation de chauffage contre tout réenclenchement involontaire.
- ▶ Faire effectuer les travaux électriques exclusivement par des professionnels qualifiés et agréés.

Risques de court-circuit

Pour éviter les courts-circuits :

- ▶ Utiliser exclusivement les câblages d'origine du fabricant en tant que pièces de rechange.
- ▶ Ne pas utiliser l'appareil si des composants sont inondés.
- ▶ L'appareil, qui est inondé, doit être remplacé.

Dégâts sur l'installation dus à la pollution de l'air de combustion

- ▶ L'air de combustion doit être exempt de substances corrosives (par ex. hydrocarbures halogénés provenant des travaux de peinture ou des salons de beauté).
- ▶ L'air de combustion doit être exempt de poussière et de peluches (par ex. à proximité de blanchisseries ou d'exploitations agricoles).
- ▶ Si l'air de combustion disponible dans la pièce n'est pas propre, il doit être aspiré de l'extérieur.

Dégâts sur l'installation dus à un fonctionnement non conforme

- ▶ Ne faire fonctionner la chaudière que conformément à l'usage prévu.
- ▶ Ne faire fonctionner la chaudière que si elle a été installée et entretenue conformément à la notice d'installation.
- ▶ Ne pas faire fonctionner l'appareil si une pièce de l'installation de chauffage n'est pas opérationnelle ou si elle est endommagée.
- ▶ Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine. L'utilisation de pièces non fournies par le fabricant peut endommager la chaudière ou entraîner des dégâts matériels ou corporels. De plus, aucune responsabilité ne peut être engagée pour les dégâts de chaudière provenant de pièces non autorisées.
- ▶ Pour les chaudières **type ventouse** : ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ Si les fenêtres sont étanches : assurer l'arrivée de l'air de combustion.

Remarques concernant les prescriptions et les directives légales

- ▶ Lors de l'installation, respecter toutes les prescriptions et dispositions locales, nationales, régionales et publiques en vigueur.
- ▶ L'exploitant est responsable de la sécurité du fonctionnement de l'installation de chauffage et du respect des prescriptions légales en vigueur.
- ▶ Au Massachusetts, l'appareil doit être installé exclusivement par un installateur ou un installateur de gaz agréé dans cet Etat.

Initiation du propriétaire / de l'exploitant

- ▶ L'installateur est tenu d'initier le propriétaire / l'exploitant au fonctionnement approprié de la chaudière et de l'installation de chauffage, ainsi que des modules.
- ▶ Une fois l'installation terminée, remettre la présente notice au propriétaire / à l'exploitant de l'appareil.
- ▶ Préciser au propriétaire / à l'exploitant qu'il ne doit entreprendre ni modification ni réparation sur l'appareil.

2 Description du produit

Cette notice propose à l'exploitant de l'installation de chauffage un aperçu de l'utilisation et de la commande de la chaudière.

La chaudière gaz Logano G234X est désignée ci-dessous par le terme chaudière.

2.1 Utilisation conforme à l'usage prévu

La chaudière est conçue pour le réchauffement de l'eau de chauffage et la production indirecte d'ECS (dans un ballon d'eau chaude sanitaire) pour les maisons individuelles ou les petits immeubles collectifs. Toute autre utilisation n'est pas conforme.

2.2 Informations produit

La chaudière est une chaudière à gaz basse température avec brûleur gaz atmosphérique.



La chaudière est totalement opérationnelle avec l'AquaSmart™ installé en usine.

Les composants principaux de la chaudière sont (→ fig. 1) :

- Module d'allumage et thermostat réglable de la chaudière
- Carénage de chaudière et panneau avant
- Corps de chauffe avec isolation thermique
- Brûleur

Le module d'allumage et le thermostat réglable de la chaudière contrôlent et commandent toutes les pièces et tous les composants électriques de la chaudière.

Le carénage de la chaudière permet d'éviter les pertes de chaleur et sert d'isolation acoustique.

Le bloc chaudière transmet la chaleur produite par le brûleur à l'eau de chauffage. L'isolation réduit les pertes d'énergie.

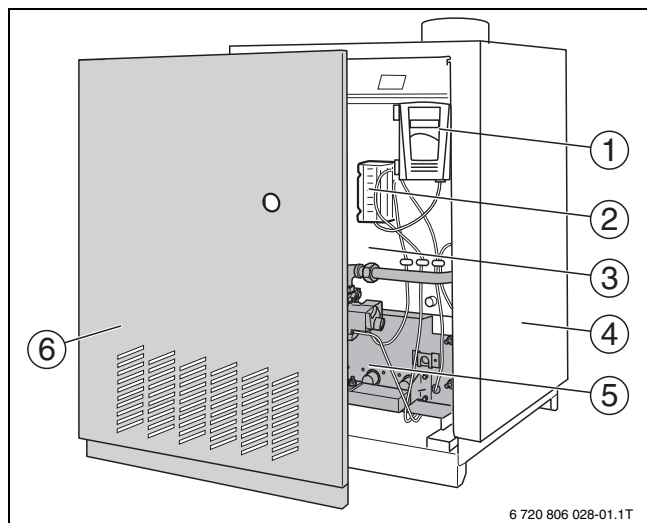


Fig. 1 Composants principaux G234X

- [1] AquaSmart™
- [2] Coffret de contrôle du brûleur
- [3] Corps de chauffe avec isolation thermique
- [4] Carénage de chaudière
- [5] Brûleur
- [6] Panneau avant de la chaudière

3 Mise en service

Avant la mise en service, lisez attentivement les consignes de sécurité dans le chap. 1.2 à la page 2 pour votre propre sécurité.

Avant la mise en service :

- ▶ Demander à un chauffagiste professionnel l'explication du mode de fonctionnement et de l'utilisation de la chaudière.



DANGER : Danger de mort dû au non-respect de la notice de mise en service et d'une fausse manipulation par la suite !

- ▶ Risques d'incendie ou d'explosion en cas de non-respect de la notice !



AVERTISSEMENT : Dégâts sur l'installation dus à une fausse manipulation !

Cet appareil est équipé d'un dispositif d'allumage qui démarre le brûleur d'allumage automatiquement.

- ▶ Ne pas allumer la flamme manuellement.

3.1 Mise en marche de l'installation de chauffage

STOP ! D'abord lire les consignes de sécurité dans le chap. 1.2 à la page 2.

- ▶ Régler les thermostats d'ambiance sur la valeur minimale.
- ▶ Couper l'installation de chauffage de l'alimentation électrique.
- ▶ Fermer le robinet de gaz.



DANGER : Danger de mort dû au risque d'incendie ou d'explosion !

L'usage de force ou la tentative de réparer soi-même la soupape gaz peut provoquer un incendie ou une explosion.

- ▶ Actionner le bouton de mise en marche du bloc gaz uniquement à la main.
- ▶ Ne jamais utiliser d'outil pour cela.
- ▶ S'il ne peut être tourné manuellement, ne pas essayer de le réparer.
- ▶ Contacter un installateur qualifié et agréé.

Démonter le panneau avant de la chaudière

- ▶ Dévisser les vis de sécurité (→ fig. 2 [2]) en bas du panneau avant de la chaudière [1], soulever le panneau avant et le retirer par l'avant.

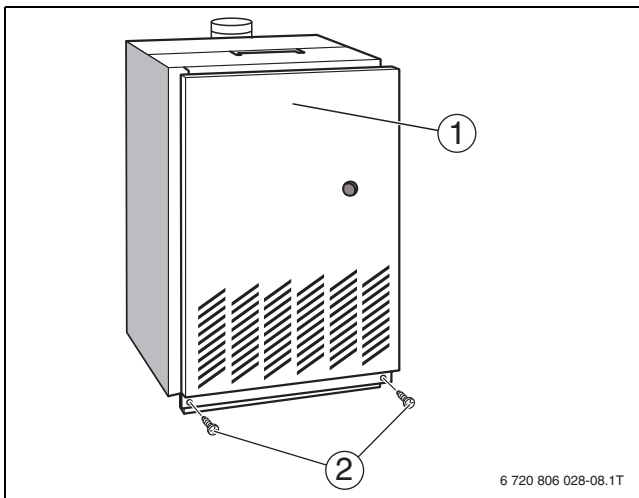


Fig. 2 (Dé)montage de la paroi avant de la chaudière

- [1] Panneau avant de la chaudière
- [2] Vis de sécurité

Mise en marche du bloc gaz

- ▶ Tourner le bouton de mise en marche du bloc gaz (→ fig. 3 [1]) dans le sens horaire en position **OFF**. Ne pas forcer.

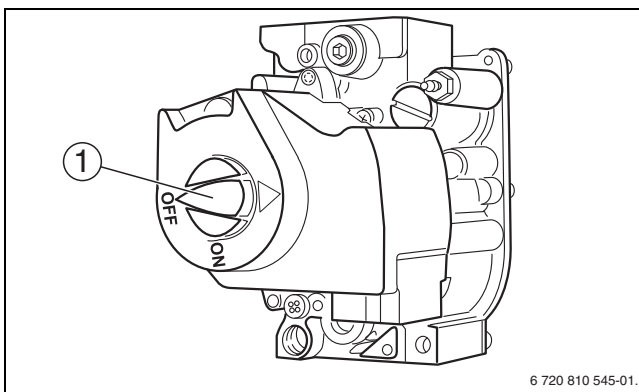


Fig. 3 Bloc gaz (position OFF)

- [1] Bouton de mise en marche
 - ▶ Attendre 5 (cinq) minutes jusqu'à ce que toutes les effluves restantes de gaz soient dissipées.
 - ▶ Puis vérifier la présence éventuelle d'odeur de gaz (également au ras du sol).
- En cas d'odeur de gaz :
- ▶ **STOP !** Respecter les consignes de sécurité « Risque d'explosion dû à une fuite de gaz ! » (→ page 2).
- Si aucune odeur de gaz n'a été constatée :
- ▶ Poursuivre avec l'étape suivante.
 - ▶ Tourner le bouton de mise en marche du bloc gaz [1] dans le sens anti-horaire en position **ON**. Ne pas forcer.

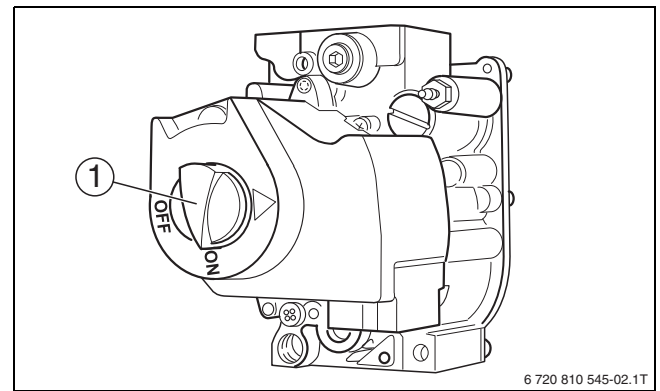


Fig. 4 Bloc gaz (position ON)

- [1] Bouton de mise en marche
- ▶ Remonter le panneau avant de la chaudière (→ fig. 2, page 5).
- ▶ Ouvrir le robinet de gaz.
- ▶ Rétablir l'alimentation en tension de l'installation de chauffage.
- ▶ Régler le thermostat à la température souhaitée.

Lorsque l'installation de chauffage ne se met pas en marche :

- ▶ Couper l'alimentation en gaz (→ chap. 3.2, page 5).
- ▶ Puis en informer le technicien du service après-vente.

3.2 Coupure de l'alimentation en gaz

- ▶ Régler les thermostats d'ambiance sur la valeur minimale.
- ▶ Couper l'installation de chauffage de l'alimentation électrique.

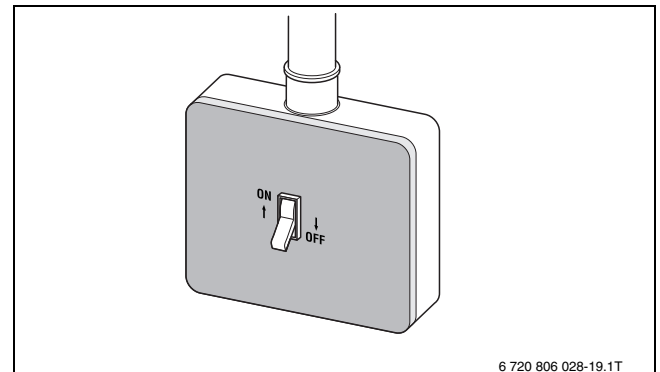


Fig. 5 Interrupteur principal (position OFF)

- ▶ Fermer le robinet de gaz.
- ▶ Démontez le panneau avant de la chaudière (→ fig. 2, page 5).
- ▶ Tourner le bouton de mise en marche du bloc gaz (→ fig. 3 [1], page 5) dans le sens horaire en position **OFF**. Ne pas forcer.
- ▶ Remonter le panneau avant de la chaudière.

Dispositif de sécurité contre la sortie de flamme

La chaudière est équipée d'un dispositif de protection contre la sortie de flamme. Le dispositif de sécurité réagit lorsque la conduite d'évacuation des fumées est bouchée dans la chaudière.

Si la conduite d'évacuation des fumées est bouchée :

- ▶ Ne pas essayer de mettre la chaudière en marche.
- ▶ Informer un prestataire de services qualifié.

Le parcours des fumées dans la chaudière doit être vérifié en ce qui concerne les obturations éventuelles et le dispositif de sécurité contre la sortie de flamme doit être remplacé.

Ce dispositif est prévu pour un usage unique et ne doit pas être réutilisé.

Contrôle anti-débordement

La chaudière est équipée d'un contrôle anti-débordement. Le contrôle anti-débordement réagit lorsque l'évacuation des fumées de la chaudière est bouchée. Le contrôle anti-débordement est placé directement sur le coupe-tirage.

Si l'évacuation des fumées de la chaudière est bouchée :

- ▶ Ne pas essayer de mettre la chaudière en marche.
- ▶ Informer un prestataire de services qualifié.

Vérifier si le parcours des fumées est fluide. Le contrôle anti-débordement doit être réinitialisé. La chaudière ne peut être remise en marche qu'après cela.

3.3 Vérifier la pression de service, rajouter de l'eau de chauffage et purger l'installation

L'eau de chauffage qui vient d'être rajoutée perd beaucoup en volume pendant les premiers jours, étant donné qu'elle dégage encore beaucoup de gaz. Des bulles d'air se forment et la circulation de l'eau de chauffage commence à faire du bruit.

Durant les premiers jours après la mise en service :

- ▶ Vérifier la pression de service **une fois par jour**.
- ▶ Rajouter de l'eau de chauffage si nécessaire.
- ▶ Ensuite purger la chaudière et les radiateurs.
- ▶ Par la suite, effectuer le même contrôle une fois par mois. Si nécessaire, rajouter de l'eau de chauffage et purger la chaudière et les radiateurs.

Après une longue période après la mise en service :

- ▶ Vérifier la pression de service **une fois par mois**.
- ▶ Rajouter de l'eau de chauffage si nécessaire.
- ▶ Ensuite purger la chaudière et les radiateurs.

3.3.1 Contrôle de la pression de service

Le chauffagiste a réglé la pression de service nécessaire sur ≥ 15 psi (≥ 1 bar) et l'a enregistrée dans le tabl. 2.

- ▶ Relever la pression de service actuelle sur le thermomètre / manomètre.

Si la pression de service affichée est inférieure à celle nécessaire de ≥ 15 psi (≥ 1 bar) :

- ▶ Rajouter de l'eau de chauffage.

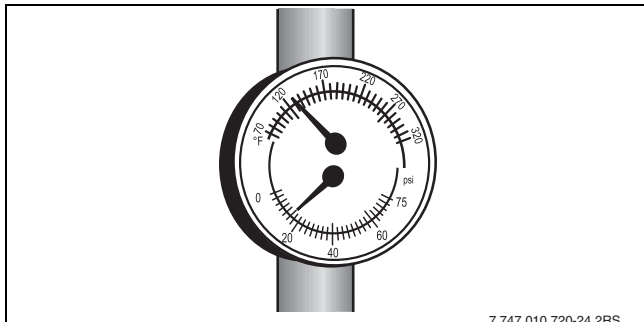


Fig. 6 Thermomètre / Manomètre

Pression de service	
Pression de consigne (valeur optimale)	_____ psi
Pression de service maximale de l'installation de chauffage (standard = 30 psi/2 bars)	_____ psi

Tab. 2 Pression de service (enregistrée par le chauffagiste)

3.3.2 Rajouter de l'eau de chauffage et purger l'installation

- ▶ Demander à un chauffagiste professionnel d'expliquer la purge de l'installation de chauffage et de montrer la position des robinets de remplissage et de vidange.



PRUDENCE : Dégâts sur l'installation dus aux fissures !
Si l'installation de chauffage est remplie à chaud, les écarts de températures peuvent provoquer des fissures. La chaudière n'est plus étanche.

- ▶ Remplir l'installation de chauffage uniquement à froid avec une température de départ maximale de 100 °F (38 °C).

AVIS : Dégâts sur l'installation dus à des remplissages fréquents !

En cas de rajout fréquent d'eau de chauffage, l'installation de chauffage risque d'être endommagée en raison de la corrosion et de la formation de tartre selon la qualité de l'eau utilisée.

- ▶ Demander à un chauffagiste professionnel agréé si l'eau courante non traitée peut être utilisée, ou si le cas échéant, elle doit être traitée.

Lorsque l'eau de chauffage doit être traitée :

- ▶ Faire remplir l'installation de chauffage par un chauffagiste professionnel agréé.

Si de l'eau de chauffage doit être ajoutée fréquemment :

- ▶ Informer un chauffagiste professionnel agréé.

- ▶ Raccorder le tuyau au robinet d'eau.
- ▶ Remplir un tuyau avec de l'eau.
- ▶ Insérer le tuyau rempli d'eau sur l'embout du robinet de remplissage et de vidange.
- ▶ Fixer le tuyau à l'aide d'un collier de serrage.
- ▶ Ouvrir le robinet de remplissage et de vidange.
- ▶ Ouvrir le robinet avec précaution et remplir lentement l'installation de chauffage. Tenir compte de l'indicateur de pression sur le thermomètre / manomètre (→ fig. 6).

Si la pression de service nécessaire est atteinte :

- ▶ Fermer le robinet d'eau et le robinet de remplissage et de vidange.
- ▶ Purger l'installation de chauffage au niveau des vannes de purge des radiateurs. Commencer à l'étage inférieur du bâtiment.

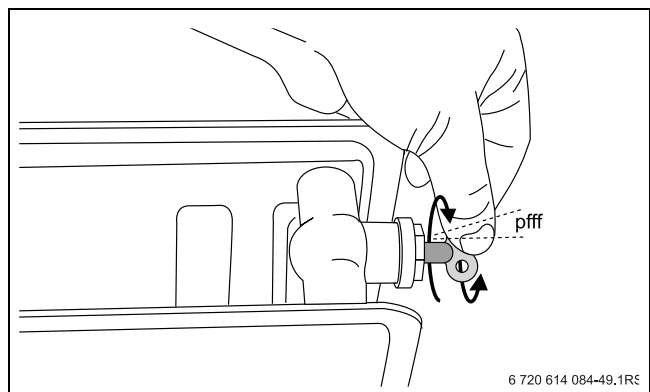


Fig. 7 Purger les radiateurs

- ▶ Resserrer la vis de purge.
- ▶ Revérifier la pression de service.

Si la pression de service a diminué en raison de la purge :

- ▶ Rajouter de l'eau.


Si la pression de service reste stable :

- ▶ Détacher le tuyau du robinet de remplissage et de vidange.

3.4 Remarques relatives au fonctionnement

Combustible approprié

Pour assurer le bon fonctionnement de l'installation de chauffage, utiliser la marque et la qualité de combustible appropriées.



PRUDENCE : Dégâts sur l'installation dus à l'utilisation d'un combustible inapproprié !

- ▶ Utiliser exclusivement le combustible indiqué. Le chauffagiste reporte le combustible approprié dans le tabl. 3.

Lorsque la chaudière doit être convertie à un autre type de combustible ou à un autre combustible :

- ▶ Se faire conseiller par un chauffagiste agréé.

Utiliser exclusivement ce combustible :

Tampon / Date / Signature

Tab. 3 Combustible à utiliser (enregistré par le chauffagiste)


Qualité de l'air de combustion

- ▶ L'air de combustion doit être exempt de substances corrosives (par ex. hydrocarbures halogénés qui contiennent des liaisons chlorées ou fluorées). Cette précaution permet d'éviter la formation de corrosion.
- ▶ Ne pas utiliser ni stocker dans le local d'installation de détergents à base de chlore ni d'hydrocarbures halogénés (contenus par ex. dans les sprays, solvants et détergents, peintures, colles).
- ▶ L'air de combustion doit être exempt de poussière.

Si des travaux effectués dans le local d'installation génèrent de la poussière :

- ▶ Arrêter la chaudière et la couvrir si nécessaire.
- ▶ Nettoyer le brûleur avant la mise en service s'il a été encrassé suite à des travaux.

Remarques concernant le local d'installation



PRUDENCE : Dégâts sur l'installation dus à une inondation !

- ▶ Si le risque d'inondation est imminent, couper l'alimentation du combustible et l'alimentation électrique de la chaudière avant que l'eau ne pénètre dans le local d'installation.
- ▶ Toutes les pièces entrées en contact avec l'eau doivent être remplacées par un installateur qualifié et agréé.

4 Mise hors service

4.1 Mise hors service normale de l'installation de chauffage

- ▶ Régler l'interrupteur principal en position **OFF** (→ fig. 8). L'alimentation électrique de la chaudière et de tous ses modules (par ex. brûleur, thermostat) est coupée.

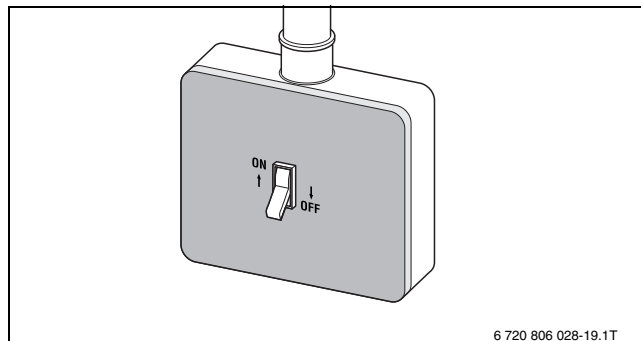


Fig. 8 Interrupteur principal (position OFF)

- ▶ Tourner le bouton de mise en marche du bloc gaz dans le sens horaire en position **OFF** (→ fig. 3, page 5).
- ▶ Fermer l'arrivée du combustible au niveau du robinet principal d'arrêt.

Autres mises hors service → documentation concernant l'AquaSmart™.

4.2 Mise hors service de l'installation de chauffage pour une période prolongée

AVIS : Dégâts sur l'installation dus au gel !

L'installation de chauffage risque de geler si elle ne fonctionne pas pour une période prolongée alors qu'il y a un risque de gel (par ex. en cas de panne de réseau, de coupure de l'alimentation électrique, de l'alimentation en gaz défectueuse, de panne de chaudière).

- ▶ En cas de risque, protéger l'installation de chauffage contre le gel.
- ▶ Après avoir déconnecté l'appareil de régulation, vider l'eau de la chaudière, du ballon d'eau chaude sanitaire et des tuyaux de l'installation de chauffage ainsi que, dans la mesure du possible, des conduites d'eau potable.

Si l'installation de chauffage doit être mise hors service sur une longue période pendant laquelle il risque de geler :

- ▶ Vidanger complètement l'installation de chauffage.
- ▶ Ouvrir le purgeur automatique au plus haut point de l'installation de chauffage.
- ▶ Laisser l'eau de chauffage s'écouler au point le plus bas de l'installation de chauffage par le robinet de remplissage et de vidange ou le radiateur.

4.3 Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence

- ▶ Demander à un chauffagiste professionnel comment réagir en cas d'urgence (par ex. en cas d'incendie).



Déconnecter l'installation de chauffage par l'interrupteur d'arrêt d'urgence ou par le fusible de la chaufferie uniquement en cas d'urgence.

- ▶ Ne jamais se mettre en danger de mort.
La sécurité des personnes est toujours prioritaire.
- ▶ Fermer le robinet principal d'arrêt ou le robinet de gaz.
- ▶ Déconnecter l'installation de chauffage par l'interrupteur d'arrêt d'urgence ou le fusible principal.

5 Inspection et entretien

5.1 Remarques générales

AVIS : Dégâts sur l'installation dus à l'insuffisance ou à l'absence d'entretien et de nettoyage !

- ▶ Faire entretenir et nettoyer l'installation de chauffage par un chauffagiste professionnel agréé une fois par an. Faire vérifier à cette occasion le parfait fonctionnement de l'installation de chauffage.
- ▶ Afin d'éviter les dégâts sur l'installation : immédiatement éliminer les défauts.
- ▶ Conclure avec un chauffagiste professionnel agréé un contrat, qui comprend une inspection annuelle et un entretien personnalisé.



L'inspection et l'entretien annuels font partie des conditions de garantie.

5.2 Importance d'un entretien régulier

Les installations de chauffage doivent subir un entretien régulier pour les raisons suivantes :

- obtenir un rendement élevé et utiliser l'installation de chauffage de manière économique (faible consommation de combustible)
- obtenir une grande sécurité de fonctionnement
- maintenir la combustion écologique à un niveau élevé

5.3 Nettoyage et entretien

Pour nettoyer la chaudière :

- ▶ Nettoyer le carénage avec un chiffon humide (eau / savon).
- ▶ Ne pas utiliser de nettoyants agressifs ou abrasifs, susceptibles d'endommager le vernis ou les composants en plastique.

6 Protection de l'environnement/Recyclage

La protection de l'environnement est une valeur fondamentale du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, leur rentabilité et la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleures technologies et matériaux possibles.

Appareils usagés

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usagés contiennent des matériaux qui doivent être recyclés.

Ces composants peuvent s'enlever facilement et les plastiques sont identifiés. Il est ainsi possible de trier les différents modules en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Notes

Notes

Notes

Les États Unis et le Canada

Bosch Thermotechnology Corp.
50 Wentworth Avenue
Londonderry, NH 03053
Tel. 603-552-1100
Fax 603-965-7581
www.buderus.us
Les États Unis

Produits fabriqués par
Bosch Thermotechnik GmbH
Sophienstrasse 30-32
D-35576 Wetzlar
www.bosch-thermotechnology.com

Dans le but d'améliorer continuellement ses produits,
Bosch Thermotechnology Corp. se réserve le droit de
procéder à des modifications techniques sans préavis.

Buderus